



ST-MARTINFO

Éditorial



Alain Alter, Président

Quelle expérience?

Nous vivons une période surprenante, du jamais vu comme le répète inlassablement chaque personne rencontrée ces dernières semaines. Le coronavirus impacte le comportement personnel dans ce sens où tout un chacun se pose la question: sera-t-il possible de se toucher la main, de se faire la bise ou de partager un verre à une distance de moins d'un mètre?

Les recommandations de l'OFSP sont largement respectées sur le territoire de notre Commune, cela dénote bien la conscience civile de notre population. Celle-ci continue à vivre dans une ambiance particulière tout en maintenant ce qui fait notre force: la convivialité et la responsabilité.

L'affaire n'est pas close! Rien ne présage que la fin de l'année soit indemne de ce virus. Il est demandé à chaque personne d'avoir le sens aigu de ses responsabilités. Cela implique un devoir supérieur de citoyen dans la mesure où la conduite individuelle aura une conséquence directe sur la santé de nos proches. Les termes solidarité, fraternité, respect mutuel prennent dès lors une signification extraordinaire. Du jamais vu!

Quel chamboulement?

Durant cet été, la circulation à travers la Commune de Saint-Martin a connu une fluidité problématique. Les travaux d'aménagement en amont de l'Église, à travers Suen, au revers de ce village et au pont de La Luette programmés par le canton, principal pourvoyeur de fonds,

ont donné lieu à quelques réactions compréhensibles mais raisonnables. Toutes ces améliorations s'inscrivent dans un but sécuritaire notamment et seront terminées pour cet hiver.

Une commune sans un réseau routier approprié constitue un obstacle presque incompréhensible pour la population locale comme tout usager épisodique. La bienfaisance des travaux réalisés contribue non seulement au maintien d'un patrimoine régional voire national mais encore à la promotion environnementale de notre Commune. Les bénéficiaires de ces nouvelles infrastructures sont reconnaissants à l'ensemble des acteurs de ces travaux.

Ces deux événements, sans comparaison aucune entre eux, révèlent que la patience reste une qualité nécessaire pour vivre un futur dans de meilleures conditions. ■

Eglise paroissiale

Réfection de l'orgue

Août 2019 marque une nouvelle étape dans la vie de l'orgue de notre église. Depuis 163 ans, cet instrument contribue à l'animation des fêtes et des messes dominicales. Il a ainsi résonné dans l'ancien lieu de culte et l'église actuelle.



André Quinodoz, président du Conseil de gestion de la paroisse depuis deux ans, et Gérard Georges, organiste depuis 1984, nous apportent diverses informations sur la réfection de cet orgue.

M. Quinodoz, qui décide d'une telle réfection?

C'est le Conseil de gestion. En l'occurrence, sur demande de la chorale et de l'organiste, nous avons rapidement entamé la démarche pour ces travaux. La précédente révision datait de 1982; il nous semblait important de préserver un tel instrument. M. le Curé, membre du Conseil, y était tout à fait favorable.

Quelle fut cette démarche?

Nous avons demandé deux offres: l'une à Genève et l'autre à Grimisuat. Finalement, nous avons retenu la proposition valaisanne, selon le souhait de Gérard Georges, l'organiste. Les travaux ont été

effectués en été 2019. Je noterai la très bonne collaboration avec la chorale et l'organiste, qui a suivi attentivement la réfection.

Qui a réglé la facture?

La paroisse avec la participation de la Municipalité. En accord avec M. le Curé, la quête de la Fête-Dieu a été affectée à cette fin. Nous avons contracté un abonnement qui nous assure un contrôle annuel.

Depuis l'inauguration de l'église actuelle en 1951, la paroisse a pu compter sur deux fidèles organistes: Daniel Vuignier (1951-1984) et Gérard Georges. Professeur de piano au Conservatoire cantonal, ce dernier accompagne la chorale, dirigée depuis 2012 par son épouse Patricia.

L'entretien de l'orgue fait-il partie de votre cahier des charges?

Oui, l'entretien de l'orgue en est l'un des quatre points importants; je dois veiller à la qualité de l'instrument et le faire contrôler si nécessaire. En outre, je suis présent aux répétitions hebdomadaires et aux diverses célébrations; la formation d'un(e) remplaçant(e) me revient également.

En quoi consistait la réfection de l'an dernier?

Le facteur d'orgues a démonté complètement l'instrument, a effectué le nettoyage nécessaire et remplacé les éléments usés.



Êtes-vous satisfait du résultat?

Oui, cette réfection avait été reportée et devenait nécessaire. Le résultat est positif et nous devrions bénéficier d'un bon outil pour quelques décennies. Mais il faut relever que l'instrument est sensible aux variations brusques de température.

Une prestation particulière a-t-elle marqué la fin de cette réfection?

Oui, mais modeste. Après une messe dominicale, Véronique Dubuis, professeur d'orgue à Sion, a joué quelques pièces adaptées à l'époque de la création de l'instrument.

Comment appréciez-vous l'acoustique de l'église?

Je la trouve très bien. Il y a une bonne résonance, pas trop marquée. La structure en bois y est favorable.

Faits marquants

1857

Pose de l'orgue par Gregor Carlen (Haut-Valais)

1904

Modification par Henri Carlen

1950

Remontage de l'orgue dans la nouvelle église, avec l'ancienne soufflerie placée dans le clocher

1959

Transformation de l'orgue par la maison Orgelbau Frey, pour une meilleure adaptation au volume de l'édifice; déplacement de la soufflerie à l'intérieur de l'orgue et du moteur à côté du buffet de l'instrument

1982

Révision générale par la Manufacture d'orgues de Genève, avec le remplacement du soufflet et du moteur qui est déplacé dans l'orgue

2019

Réfection de l'orgue par Norbert Julier de la Manufacture d'orgues Füglistler (Grimisuat)